

Bulletin de santé du végétal

GRANDES CULTURES Hauts-de-France



N° 28

Date: 29 août 2017

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

- BETTERAVE : Forte reprise des maladies foliaires. Faible présence de parasites, surveiller les dernières pontes de pégomyies et les teignes si le temps sec persiste.
- COLZA : vigilance limaces et altises sur les premières levées

BETTERAVES

Maladies foliaires

Forte reprise des maladies foliaires nécessitant souvent une 2ème protection

La pression des maladies s'est accentuée durant le mois d'août. La persistance d'humidité, souvent faible en quantité mais suffisante, et les températures clémentes, ont favorisé le développement des champignons. Le risque cercosporiose continue de progresser à l'intérieur des terres. L'oïdium et surtout la rouille sont bien présents, avec parfois des betteraves complètement touchées. Toutes les parcelles ne sont pas à protéger, la date prévisionnelle de récolte doit être prise en compte. A moins de 45 jours, les dégâts sont rarement suffisants pour valoriser un fongicide supplémentaire.

Etat de la situation en Hauts de France

79 parcelles ont été observées ou sont sous protection fongicide dans le RESOBET-FONGI 2017, cette semaine (10 non communiqués):

- √ 87 parcelles ont reçu une 1ère protection depuis la mijuillet pour les premières :
 - 7 parcelles n'ont pas été suivies cette semaine car encore sous contrôle du T1. En effet, un fongicide appliqué à bonne dose, et dans de bonnes conditions, est efficace au-moins 3 semaines. La surveillance ne reprend donc qu'après ce délai.

- > 36 parcelles sont à nouveau observées au seuil 2 :
 - ➤ 24 parcelles déclenchent cette semaine dont 7 sur cercosporiose, 2 sur oïdium, 9 sur rouille, 4 sur cercosporiose et rouille, 1 sur cercosporiose et oïdium.
 - > 12 sont inférieures au seuil.
- √ 37 parcelles ont reçu une 2ème protection en août :
 - 36 parcelles sont encore sous la protection du T2
 - ➤ 1 seule (non communiquée) est en observation pour le seuil 3.

9% restent sous contrôle du T1

15% restent inférieures au seuil d'intervention T2 30% atteignent le seuil d'intervention T2, cette semaine

46% sont sous protection du T2

Seuils d'interventions suite à traitement effectué après le 15 août										
Maladies	T1 ou T2	Т3								
Oïdium	30%	30%								
Rouille	40%	40%								
Ramulariose	20%	25%								
Cercosporiose	20%	25%								

Date préconisée pour l'arrêt des traitements selon les maladies et la date de récolte

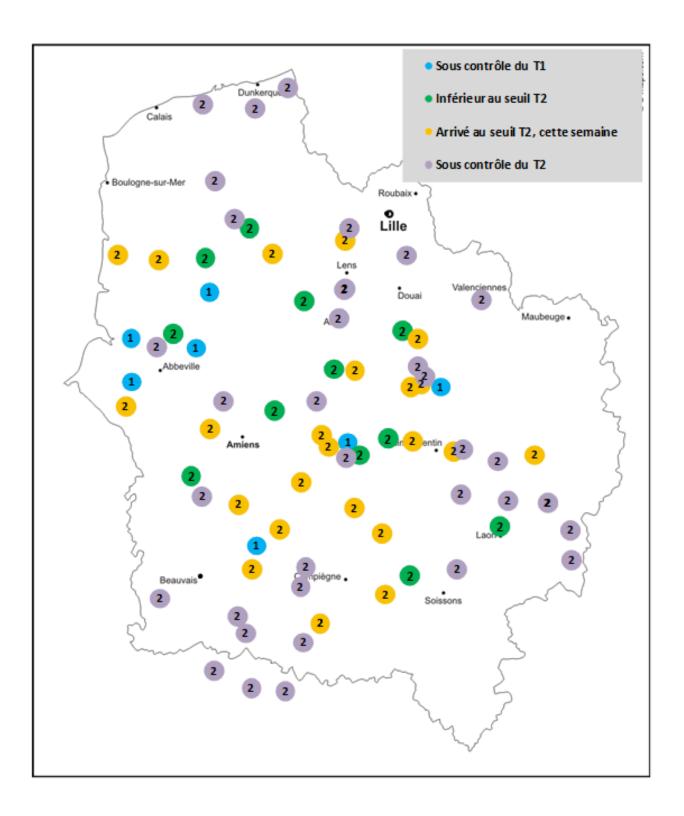
Maladie observée	Date de récolte prévue	Variété peu sensible	Variété sensible à très sensible		
Oïdium/rouil le	Avant la mi-octobre	mi-août	Fin août		
	Après la mi-octobre	Fin août			
Cercosporio se/ ramulariose	Avant la mi-octobre	Fin août	1 ^{ère} décade de septembre		
. aa.iaiiose	Après la mi-octobre	1 ^{ère} décade de septembre	septembre		

SYNTHESE DU RESEAU D'OBSERVATIONS

	Observations	du 24/08/2017	au 29/08/2017	Cercosporiose		Oidium			Rouille			Ramulariose			Date dédenchement			Récolte	
Dépt	Commune	Organisme	Variété	Tolér	rano	Obs	Tolérance		Obs	Tolér	Tolérance Obs		Tolér	olérance Obs		Seuil 1 Seuil 2 Seuil 3		Seuil 3	date prévue
59	BANTEUX	TERNOVEO	BAMBOU			17			0			62			0	7-août			
59	CAPPELLE-EN-PEVELE	FLO RIMON D DES PREZ	FD DROP		Ш	T2			T2			T2			T2	31-juil.	21-soût		
59	CAPPELLE-LA-G RAND E	IT859	ACACIA			T2			T2			T2			T2	31-juil.	21-soût		
59	CREVECO EU R-SU R-L'E SCAUT	CRA NORD-PAS-DE-CALA	BEETLE			32			0			69			0	7-août			
59	CUVILLERS	TEREOS	MILLENIA KWS			31			0			45			0	31-juil.			
59	DEH ERIES	EARL MOULIN DE PIERRE	ANN AB ELLA KWS			T1			T1			T1			T1	14-août			
59	FOU RNES-EN-W EPP ES	COOP LA FLANDRE	BEETLE			T2			T2			T2			T2	24-juil.	21-août		
59	HOUD AIN-LEZ-BAVAY	AG RICULTE UR	BALZANE			nc			nc			nc			nc	31-juil.			
59	LES MOERES	AG RICULTE UR	CELCIUS			T2			T2			T2			T2	31-juil.	21-soût		
59	LESD AIN	IT859	CH LO EUA KWS			T2			T2			T2			T2	31-juil.	21-août		
59	MARLY	CRA NORD-PAS-DE-CALA	FD DROP		Ш	T2			T2			T2			T2	31-juil.	21-août		
59	MARQUILLIES	CRA NORD-PAS-DE-CALA	BEETLE			11			20			47			3	15-juil.			
59	ROEULX	CRA NORD-PAS-DE-CALA	CRIQUET			nc			nc			nc			nc	7-août			
59	RU MILLY-EN-CAMB RESIS	AG RICULTE UR	BALZANE	\equiv		T2			T2			T2			T2	7-août	21-août		
59	STAPLE	TERNOVEO	FORTISSIMA KWS			nc			nc			nc			nc	31-juil.			
62	AIX-EN-ISSART	CRA NORD-PAS-DE-CALA	VULCANIA KWS			2			0			100			0	31-juil.			
62	AU CH EL	CRA NORD-PAS-DE-CALA	UB ELLU LE	Ш	П	0	Ш		5			50			0	31-juil.			
62	BI HU CO URT	S ES VAND ERHAVE	CH LO EUA KWS	Ш	П	15	Ш		0			2			0	31-juil.			
62	ENG U INEG ATTE	TEREOS	BARENTS		П	T2			T2			T2			T2	24-juil.	16-août		
62	EPIN OY	IT859	ACACIA		Ш	16			0		Ш	12			0	31-juil.			
62	FREMICOURT	SETAB	ACACIA		Ш	10			0		Ш	40			0	31-juil.			
62	FRESNOY	UNEAL	VULCANI A KWS	Ш		T1	Ш		T1			T1			T1	18-août			
62	FREVIN-CAPELLE	BASF	PAPILLON		П	0			10			2			0	8-août			
62	LEU LING HEM	TEREOS	UB ELLU LE	Ш	Ш	T2			T2		Ш	T2			T2	31-juil.	21-août		
62	MONCHIET	JEAN MARIE VION	TISSE RIN	Ш	Ш	nc	ПП		nc			nc			nc				
62	OU RTON	DOW	CRIQUET			nc			nc			nc			nc				
62	OYE-PLAGE	S ES VAND ERHAVE	BEETLE		Ш	T2			T2			T2			T2	18-juil.	16-août		
62	RELY	TEREOS	CH LO EUA KWS			0			0			23			0	31-juil.			
62	RU ISS EAUVILLE	TEREOS	B ARE NTS		Ш	2			0			22			0	31-juil.			
62	SAINT-JOSSE	TEREOS	UBELLULE		Ш	30			0			42			0	7-août			
62	TILLOY-LES-MO FFLAINES	LYCEE AGRICOLE ARRAS	CH LO EUA KWS		П	T2			T2			T2			T2	31-juil.	21-août		
62	иму	IT859	LANDON			T2			T2			T2			T2	31-juil.	21-soût		
62	иму	IT859	CH LO EUA KWS			T2			T2			T2			T2	31-juil.	21-soût		
62	VITRY-EN-ARTOIS	AG RICULTE UR	RIPAILLE			nc			nc			nc			nc	10-soût			
62	WISSANT	BAYER CROP SCIENCE FIN	CELCIUS			nc			nc			nc			nc	31-juil.			
30	MART AINN EVILLE	IT890	BEETLE			2			40			39			0	28-juil.			
30	MART AINN EVILLE	IT890	VULCANIA KWS			nc			nc			nc			nc	7-août			

	Observations	s du 24/08/2017	au 29/08/2017	Ce	ercoso	oriose	т	Oidi	um	т	Rou	ille	I R	tamul	ariose	Date	dédench	ement	Récolte
Dépt	T	1	Variété			_			Tolérance Obs			Tolérance Obs			 		_	date prévu	
Dept	Commune	Organisme	Variete	1016	rance	Obs	IOR	rance	Obs	IOIE	rance	UOS	TOIC	rance	UES	Seuii I	Seuii 2	Seurs	usic pieve
30	PONTH OILE	S RAL PICARD IE	STANLEY			T1			T1			T1			T1	21-août			
30	MOYE NN EVILLE	CA 30	ORIGAN			T1			T1			T1			T1	13-août			
30	CANCHY	TEREOS	BALZANE			T2			T2			T2			T2	31-juil.	21-août		
30	BRAILLY-CORN EHOTTE	TEREOS	CH LO ELIA KWS			15			7			24			0	06-août			
30	FAMECH ON	S ES VAND ERHAVE	BEETLE			13			23			19			1	28-juil			
30	SAISSEVAL	KWS	FORTISSIMA KWS			21			3			10			2	31-juil			
80	BE LLEUS E	CA 60	RIPAILLE			T2			TZ			T2			T2	29-juil	21-août		
30	CONTEVILLE	ITB30	CH LO EUA KWS			T1			T1			T1			T1	14-août			
30	VI GN ACOU RT	CA 30	FORTISSIMA KWS			T2			T2			T2			T2	31-juil.	21-août		
30	BE HEN CO URT	COOP SANA TERRA	ROCAMBOLE			10			0			27			5	24-juil.			
30	OVILLERS-LA-BOISSELLE	F LO RIMON D DES PREZ	TISSE RIN			T2	Ш		T2			T2		П	T2	31-juil.	21-août		
30	CHUIGNOLLES	PHYTEUROP	BARENTS			5			7		П	43			4	31-juil.			
30	HERLEVILLE	CA 30	MILLENIA KWS	-		21			0			28			0	8-août			
30	BE RNY-EN-SANT ERRE	ITB30	CHLO EUA KWS			T1			T1			T1			T1	16-août			
30	MARCHELEPOT	BASF	CELCIUS	\Box		T2			T2			T2	Ш		T2	24-juil.	21-août	\Box	
30	UCOURT	ITB30	ACACIA			10			0			22			0	7-août		$\vdash \vdash$	
30		S VI CETA HTS SOMME	BEETLE			10	Ш		20		Ш	26			0	24-juil.		$\vdash \vdash$	
30	HAN GEST-EN-SAN TERRE	S AINT LOUIS SUCRE	FORTISSIMA KWS			18			0			56			1	31-juil.		$\vdash \vdash$	
2	ALLE MANT	TEREOS	BARENTS			T2			T2			T2			T2	24-juil.	16-août	$\vdash \vdash \vdash$	
2	BU CY-LES-PIERREP ON T	ITB02	CHLOEUA KWS			T2		-	T2		Щ	T2		-	T2		21-août	$\vdash \vdash$	
2	BU CY-LES-PIERREPONT	IT 8 0 2	TISSE RIN	Ш		T2	 		T2			T2	₩		T2	31-juil.		$\vdash\vdash\vdash$	
_	CHAMBRY		MILLENIA KWS	Ш					0							31-juil.	21-août	$\vdash\vdash\vdash$	
2		COOP ACOLYAN CE				10						0			5	24-juil.			
2	FROID MONT-COH ARTILLE	TERNOVEO	ACACIA			T2			T2		-	T2			T2	24-juil.	21-août		
2	LE HERIE-LA-VIEVILLE	CERENA	MILLENIA KWS			T2			T2		-	T2			T2	24-juil.	21-août		
2	MAISSEMY	FLORIMOND DESPREZ	TISSE RIN	ш.		8		_	0	ļ	-	57			0	31-juil.			
2	NEU VILLETT E	CETA DE SAINT QUENTIN	MILLENIA KWS	-		T2			T2			T2			T2	26-juil.	17-août		
2	NIZY-LE-CO MTE	S VI CETA HTSSOMME	BEETLE			T2			T2		ш	T2			T2	24-juil.	21-août		
2	NO UVIO N-LE-CO MTE	TEREOS	ACACIA			T2			T2		ш	T2		ш	T2	18-juil.	16-août		
2	NO UVRO N-VIN GRE	S ES-VDH	BAMBOU			14			6	ш	ш	10			0	2-août			
2	RE GN Y	TEREOS	LO UI SA KWS			23			0		ш	10			0	31-juil.			
2	PROVISE UX - ET - PLESN OY	ITB02	ACACIA			T2			T2		ш	T2		ш	T2	24-juil.	14-août		
2	VOULPAIX	ASEL	ACACIA			11			35		ш	25			0	31-juil.			
60	BARBERY	CA 60	MILENIA			T2			T2			T2			T2	28-juil.	19-août		
60	BE AULIEU-LES-FONT AINES	S AINT LOUIS SUCRE	CRIQUET			37			12			14			2	31-juil.			
60	BULLES	ITB60	CH LO EUA k ws			22			34			2			0	31-juil.			
60	CATILLO N-FU MECH ON	S ES-VDH	ECU REUI L			T1			T1			T1			T1	16-août			
60	CHOISY-LA-VICTOIRE	TEREOS	MILLENIA kws			T2			T2			T2			T2	10-juil.	16-août		
60	CIRES-LE S-MELLO	ITB60	CH LO ELIA kws			T2			T2			T2			T2	31-juil.	21-août		
60	ESQ UEN N OY	AG RICULTE UR	CRIQUET			30			3			68			2	31-juil.			
60	FERRIERES	CA 60	UBELLULE			18			6			60			12	31-juil.			
60	FITZ-JAMES	LEGTA DE LOISE	UBELLULE			nc			nc			nc			nc	31-juil			
60	HAUTEFONTAINE	KWS	MILLENIA kws			21			0			2			1	24-juil.			
	LABOSSE	CER 60	B ARE NTS	Ш		T2	П		T2			T2			T2	_	21-août	\Box	
60	MORLINCO U RT	CA 60	CELCIUS			21			0			28			0	31-juil.		\vdash	
60	ROUVILLERS	ITB60	ACACIA			T2	Ī		T2			T2	Ш		T2	24-juil.	16-août	\vdash	
	SERANS	S RAL	CELCIUS			nc			nc			nc			nc	17-juil.	7-août	$\vdash \vdash$	
60	ULLY-SAINT-GEORGES	CA 60	RIPAILLE			T2			TZ			T2			T2	24-juil.	16-août	$\vdash \vdash$	
60	VILLENE UVE-SU R-VE RBE RIE	ITB60	CHLO EUA kws			39			0	Ш		19			0	28-juil.	Jout	\vdash	
60	VILLENE UVE-SU R-VE RBE RIE	IT 860	LANDON			24			1			36			0	28-juil.		$\vdash \vdash \vdash$	
95	NES LES-LA-VALLEE	CA IDF	BARENTS			T2			T2			T2			T2		16-août	$\vdash \vdash$	
95	ATTAINVILLE	CA IDF	TISSE RIN			T2			T2			T2		Ш	T2	_	21-août	\vdash	
														-		21-juil.		$\vdash \vdash$	
	VILLERON	FREDON ISLE DE FR	FORT ISSIMA kws	Ш		T2	Щ		T2	ШШ		T2	Ш	Ш	T2	15-juil.	16-août		
	e notation après seuil atteir			Ш	Ш				du fon	gicide	_					emps dans			
_	Observations fréquence sur	100 feuilles			Ш	Variété					_				semaine		-	tection d	
	c non communiqué					Variété					_				semaine		Sous pro		
	Arrêt Traitement, à moins 4	•				Variété	•								semaine		Sous pro	tection d	и ТЗ
Veui II	Vewillez nous excuser des erreurs dans le BSV de la sema ine de mière pour le manque de coloration de certaines notations a mivées au seuil et des décalages dans les dates de traitements.																		

Evolution des maladies du feuillages dans les parcelles suivies en Hauts-de-France. Etat des seuils 1 et 2 pour décision d'intervention (1ère et 2ème protections)



Ravageurs

Le parasitisme se montre très discret.

 Pégomyies: des pontes sont constatées dans une parcelle de la somme (Herleville) et quelques galeries sont observées dans 2 parcelles dans l'Aisne. Il est utile de surveiller les dernières pontes, notamment pour les parcelles récoltées tardivement.

seuil de nuisibilité : (50% des plantes avec galeries et présence d'asticots).

 Teignes: les dégâts sont visibles dans les parcelles qui n'ont pas été très concernées par les précipitations. Les chenilles sont plus difficilement observées, elles se trouvent au coeur du bouquet foliaire. Si ce temps chaud et sec persiste, il est nécessaire de rester vigilant

seuil de nuisibilité : 10% de plantes touchées avec au moins une chenille



BS ronds de jaunisse ITB 60



BS teigne chenille ITB 60

COLZA

Stades:

10 parcelles observées.

2 ne sont pas semées. Sur les 7 parcelles déjà semées, les dates de semis s'étalent du 16/08 au 25/08 avec des stades allant de cotylédons à 2 feuilles (semis du 16/08).

Les températures actuelles sont favorables à une bonne levée et à la croissance de la plante, sous réserve d'une bonne qualité de semis. Certains facteurs sont à prendre en compte dans l'analyse du risque des premiers ravageurs de l'automne (cf. tableau ci-dessous).



colza stade A C Gazet

Tableau Principaux éléments de raisonnement pour la gestion limaces et altises

Ravageur	Période de sensibilité	Seuil indicatif de risque	Facteurs limitant la nuisibilité							
Limace	Semis à 3-4 feuilles	Pas de seuil	 Implantation réussie (gestion paille, peuplement, enracinement) Roulage Bonne dynamique de croissance, absence de stress biotique ou abiotique 							
Altise adulte (petites et grosses)	Levée à 3 feuilles incluses	80% des pieds avec morsures sans jamais dépasser 25% de surface foliaire détruite	 Date de levée précoce Stade avancé Disponibilité en azote : reliquat azoté élevé ou fertilisation minérale ou organique au semis Disponibilité en phosphore dans les sols argilo-calcaires peu pourvus Couvert associé de légumineuses suffisamment développé (altises) Gestion des repousses de colzas dans les parcelles proches 							

Limaces

Evaluation du risque:

Il est vivement conseillé de disposer des pièges à limaces dès maintenant dans les parcelles où le colza est semé ou le sera prochainement.

Pour cela, disposer 4 bâches de 0,25m² (soit environ 50 cm de côté). Les humidifier en ne mettant pas d'appâts (anti-limace). De préférence, les disposer la veille au soir et les relever le lendemain matin. Changer la position des bâches à chaque relevé.

Le risque est à évaluer en fonction :

- des captures de limaces dans les pièges. Cette semaine, les captures du réseau De Sangosse et du BSV sont en grande majorité sans capture (14 parcelles). 3 pièges présentent des captures de 1 à 3 limaces/m².

Résulta	its (observatoi	ire limace D	Résultats réseau BSV Hauts de France							
Commune	Dép	Travail du sol	Type de sol	Précéde nt	Stade	Nb limaces/m² (24/08)	Nb limaces/ m ² (28/08)	Commune	Code Insee	Stade moyen	Nb limaces/ m ² (22/08)
RELY	62	Simplifié (TCS)	Caillouteux	Orge	levée	2	1	WARGNIES-LE-GRAND	59	Non semé	0
BOISJEAN	62					0	0	MARLY	59	Α	0
TEMPLEUVE	59				semé, non levé	2	0	FONTAINE-LES-VERVINS	59	Α	0
ENGLEFONTAINE	59	Simplifié (TCS)	Limono-argileux	Blé	Non semé		0				
COUPRU	02	Conventionnel	Limoneux	Blé		0	0				
LEFRINCKOUCKE	59	Simplifié (TCS)	Argileux	Orge	semé, non levé		0				
WARGNIES-LE-GRAND	59	Conventionnel	Limoneux	Blé			0				
VERTAIN	59	Conventionnel	Limono-argileux	Blé	semé, non levé	0	0				
MONTBREHAIN	02	Simplifié (TCS)	Argileux	Blé	semé, non levé	1	0				
BOUILLANCY	60	Simplifié (TCS)	Limono-argileux	Blé	semé, non levé	0	2				
PUISIEUX ET CLANLIEU	02					0	0				
IYERRES ET MONTBRERA	02	Conventionnel	Argilo-calcaire	Blé			3				
AIZELLES	02	Conventionnel	Limono-argileux	Blé	Non semé		0				
CEMPUIS	60	Simplifié (TCS)	Caillouteux	Blé	levée		0				

- le temps sec de ces derniers jours a diminué le risque. Celui-ci pourrait augmenter cette semaine en fonction de la pluie (l'humidité est favorable à l'éclosion des œufs et le développement des jeunes larves).
- de la dynamique du développement du colza : les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levée-cotylédons) ou des colzas peu poussants (semis en mauvaise conditions, froid, phyto, repousses, pailles...).

Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.

- des principaux facteurs agronomiques et niveau de risque a priori (cf. tableau facteur risque BSV précédent)

On remonte une seule observation de dégâts de limace limitée à 5% de la surface foliaire.

Altises adultes : peu d'attaques mais à surveiller de près

Des dégâts ont été observés dans 2 parcelles du réseau avec respectivement 5% et 20% de plantes avec morsures mais avec seulement 2% de la surface foliaire détruite pour cette dernière.

Les altises sont des coléoptères dont les morsures sur cotylédons et feuilles peuvent nuire au développement normal des plantes. On rencontre deux types d'altises sur colza :

- la grosse altise (altise d'hiver) de 3 à 5 mm.

Le vol de la grosse altise est généralement déclenché par une remontée des températures audelà de 20°C. Les données du BSV depuis 2009 montrent un pic de vols régional habituellement compris entre le 15 et le 20 septembre pour la grosse altise.

- et la petite altise (altise des crucifères) de taille réduite (2 à 2,5mm)

Les vols de petites altises étant généralement plus précoces, avec une fréquence et une mobilité moindres, et souvent localisés en bordure de parcelle (risque plus élevé sur une parcelle jouxtant un ancien colza).

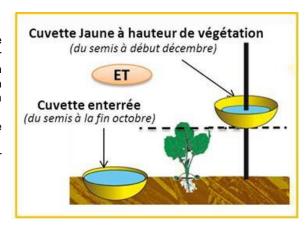
Seuil altises:

80% des pieds avec morsures sans jamais dépasser 25% de surface foliaire détruite

Lorsque le colza sera semé, disposer la cuvette jaune pour les altises

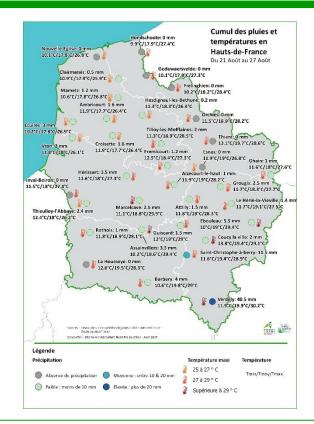
Lorsque le semis du colza sera effectué,

- disposer une cuvette enterrée dans le sol (pour capture de la grosse altise) ET une cuvette jaune qui suivra la hauteur de végétation (pour capture petite altise, tenthrède de la rave et charançon du bourgeon terminal principalement). Ces cuvettes doivent être disposées à environ 10 m de la bordure et dans la mesure du possible à proximité d'un ancien champ de colza.
- Remplir les cuvettes avec environ 1 litre d'eau additionnée de quelques gouttes de mouillant (type liquide vaisselle, par exemple).
- Relever les cuvettes au minimum une fois par semaine. Renouveler l'eau régulièrement (conseil : mettre un bidon non coloré à proximité).



METEOROLOGIE

Le retour des pluies prévu pour mercredi et jeudi s'accompagne d'une diminution des températures qui oscillent entre 10 et 20° C. Vent modéré faiblissant par la



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : J. Dacquin - Chambre d'Agriculture de l'Oise ,T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais Colza : A. Van Boxsom – Terres Inovia. M. Roux Duparque – Chambre d'Agriculture de l'Aisne, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Mais : V. Duval - Fredon Picardie, B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Protéagineux : V. Duval - Fredon Picardie, A. Tournier - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture. de la Somme et D.CAST - Arvalis Institut du Végétal Betteraves : H. Hemeryck - Chambre d'Agriculture de l'Oise, Vincent Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais Luzerne: T. Leroy – Chambre d'Agriculture de la Somme.

Avec la participation de: ACOLYANCE, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de

Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'lle de France, Claye agri, Defieves, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Dupont de Nemours, Florimond Desprez, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genech, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, La Flandre, L.A. Linière, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, OPERA, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SETA de Bapaume, Syngenta, Ternovéo, Tereos, Ternoveo, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vaesken, VIVESCIA, Valfrance

MM. Bécué, Yves Courtaux, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Sébastien Dereudre, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Jean Marie Vion, Mmes Christine Machu (EARL du moulin de pierre), Isabelle Verstaen

Coordination et renseignements: Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais Mise en page et diffusion: <u>Virginie Vasseur</u> – Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France
Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la <u>DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie</u> et des <u>Chambres d'Agriculture Hauts-de-France</u>

Avec la participation de :











